

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 51 (1989)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Celui qui ne tente pas l'impossible,
n'obtiendra jamais ce qui est possible**

Cher membre ASETA, cher lecteur

Le Comité directeur, les membres du Comité central, les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat central et les moniteurs des Centres de cours vous souhaitent de tout cœur joie, santé et succès tout au long de la nouvelle année. Nous vous remercions de la fidélité envers l'ASETA et espérons que vous maintiendrez, en 1989 aussi, votre soutien à notre égard. A notre tour, nous nous efforcerons à nouveau de remplir les exigences de nos membres. Si toutefois cela ne nous réussissait pas complètement dans chaque cas particulier, il faudrait en chercher la raison dans le fait que les intérêts individuels doivent céder le pas aux intérêts de la communauté agricole. Les personnes touchées n'apprécient certes pas ce genre de «phrases». Nous devons cependant réaliser que notre système social ne fonctionne que dans la mesure où on observe certaines règles de jeu et qu'un processus d'adaptation constant facilite à la longue la vie familiale, dans la commune, dans notre pays et au-delà de nos frontières.

En transposant ces constatations dans le secteur professionnel, cela signifie que l'agriculture subit également un changement, auquel elle ne peut se dérober. Les structures traditionnelles se transforment et s'adaptent à de nouvelles exigences. Ceux qui seront touchés de manière négative par ces changements de structures n'y verront forcément aucune consolation. N'oublions néanmoins pas que l'agriculture ne se trouve pas seule dans ce processus d'adaptation. Le commerce et l'industrie en sont tout aussi touchés.

«Celui qui ne tente pas l'impossible, n'obtiendra jamais ce qui est possible». Max Eyth (philosophe «technique» allemand) propose cette thèse qui doit être relativée dans diverses situations. Dans cette optique, nous examinerons des mesures taxées «d'impossibles» en ce qui concerne le marché intérieur européen, marché qui menace la Suisse pour bien des gens telle l'épée de Damoclès. Dans cette situation, il ne nous sera possible d'être pris au sérieux qu'au moment où nos protestations ne seront pas uniquement signe de profit. A mon avis, la formation des chefs d'exploitation futurs y joue un rôle non-négligeable. Il me semble qu'à l'avenir, la transmission des bases nécessaires pour gérer une exploitation de manière économique et écologique – créons le mot «éconologique» – ainsi que le développement du «comportement» d'un groupe professionnel dans une société modifiée devront obtenir une position de préférence. Il est possible qu'en revanche des programmes de plus haut prestige y perdent de vitesse.

Avec tous mes vœux pour l'année amorcée.

Werner Bühler

Photo de couverture: W. Bühler

Technique Agricole

Revue suisse de technique agricole

Périodique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA

Table des matières

Editorial	3
TA-Spécial	
– Arguments en faveur du bois de chauffage	4
Actualités	
– Concentration au sein de l'industrie européenne du sucre	6
– Cages-mangeoires identifiables	7
– Relations publiques	8
– Compost issu de boues d'épuration	8
– 240 millions pour la forêt	9
Prévention des accidents	
– Protection du conducteur	9
Technique des champs	
– Remorques sous la loupe	10
Technique à la ferme	
– Procédés de traite alpestre	12
Courrier ASETA	
– Journées d'information ASETA	20
– Liste des cours de Grange-Verney	20
Nouvelles des sections	
– Valais	21
Revue des produits	
Rapports FAT	23
Rédaction et régie des annonces	9